

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Procès-Verbal de la séance du 24 janvier 2020

| | |
|-------------------------------------|---|
| DATE DE CONVOCATION : 17.01.2020 | L'an deux mille vingt, Le vingt-quatre janvier à vingt heures trente, |
| DATE D’AFFICHAGE : 17.01.2020 | Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Claude RIGOLÉ. |
| NOMBRE DE CONSEILLERS | |
| EN EXERCICE 14 | Etaient Présents : AILLET Louis, BOUAN Chantal, BREHINIER Henri, COLLET Céline, DAUNAY Loïc, GUILLOTIN Sylvie, LA DROITTE Paul, LETORT Bernard et ROBISSOUT Josiane. |
| PRÉSENTS 10 | |
| VOTANTS 12 | Excusés : BROCHARD Gwénaëlle, LEBORGNE Régine (procuration à Josiane ROBISSOUT), MENIER Mireille et NEUTE Françoise (procuration à Paul LA DROITTE). Secrétaire de séance : COLLET Céline |

PROCES-VERBAL REUNION DU 13 DECEMBRE 2019

Accepté à l'unanimité

Compte rendu des réunions Dinan Agglomération

Le compte-rendu du dernier conseil communautaire a été envoyé aux élus.

La réunion a eu lieu le 16 décembre 2019. Les sujets abordés sont notamment les suivants :

- Approbation budget 2020 à hauteur de 119 millions d'euros
- Signature du contrat local de santé
- Harmonisation des zones d'activité
- Signature d'un accord bois énergie
- Signature d'un contrat Rance bassin Frémur pour la gestion de l'eau

POINT FINANCIER : RESTES A RÉALISER

Pour information, il s'agit d'inscrire dans le programme en section d'investissement les « Restes à Réaliser », c'est-à-dire procéder au report des engagements en priorité au budget 2020 :

Section Investissement - Dépenses

| | |
|--|--------------------|
| Article 2041582 – travaux SDE (Eclairage Cimetière, Atelier, les Roseraies, prise de courant, rénovations Eucalyptus) | 15 810.00 € |
| Article 2188 – Solde porte garage des ateliers | 1 015.20 € |
| Article 2312 – Travaux cimetière | 8 139.98 € |
| TOTAL dépenses | 24 965.18 € |

DEMANDES DE SUBVENTION

- **Bâtiment CFA des Côtes d'Armor**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Bâtiment CFA sollicitant une subvention calculée sur le nombre d'apprentis de la commune suivant leurs cours à hauteur de 50€ par jeune. Actuellement, ce nombre d'apprentis est de 2 pour la commune de Saint-Lormel.

Pour rappel, le conseil municipal a accordé, en janvier 2019, une subvention de 50 € par jeune résidant sur la commune soit 100 €.

Il est demandé au Conseil Municipal son avis concernant cette demande de subvention.

Une réponse favorable est donnée sur l'apprentissage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide d'accorder une subvention à hauteur de 50 € par apprenti soit un total de 100€.**

- **Voyage scolaire – élève ULIS Pluduno**

Monsieur le Maire donne lecture d'une information sur un voyage scolaire de l'école de Pluduno en mars 2020. Une demande nous a été formulée par la mère d'un enfant en classe ULIS à Pluduno, domiciliée à St Lormel, pour l'octroi d'une aide financière pour le paiement de ce voyage scolaire sachant que la participation demandée aux parents est de 150 €.

Il est demandé au Conseil Municipal son avis concernant cette demande de subvention.

Une réponse de principe est d'orienter le dossier vers le CCAS.

Le vote n'est pas effectué.

PRÉSENTATION RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS - 2018

Dinan Agglomération nous demande de présenter au conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets de l'année 2018.

Ce rapport a été communiqué au conseil municipal.

Il est demandé au conseil de délibérer sur ce rapport.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets de l'année 2018.**

AVENANT A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIES DU SDE

Suite à la mise en place depuis quelques années de la plateforme SMAE (Suivi des Marchés d'Achat d'Énergies) et la mise en place de nouveaux outils en 2020, le Comité syndical a acté l'inscription de frais d'adhésion au groupement d'achat d'énergies.

En raison du nombre de points de livraison (PDL) sur la commune et de notre versement de 100 % de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité (TCCFE), ces frais d'adhésion annuels au groupement d'achat d'énergies avec services associés (SMAE / Conseils et accompagnement) s'élève à 100 € pour la commune de Saint-Lormel. Ils ne seront applicables qu'à partir des prochains marchés c'est-à-dire en 2021.

Il est demandé au conseil municipal de délibérer sur un avenant à la convention constitutive du groupement d'achat d'énergies regroupant ces modifications.

VOTE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Accepte les termes de l'avenant de la convention constitutive du groupement d'achat d'énergies, annexée à la présente délibération ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de groupement.**

ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES

Pour rappel, le conseil municipal a délibéré, en janvier 2018, un retour à la semaine de quatre jours d'école à la rentrée 2018 par demande de dérogation auprès de la direction académique de Saint-Brieuc. Cette dérogation avait été acceptée. Il est demandé au conseil municipal de délibérer pour le renouvellement de la dérogation pour une organisation sur 4 jours d'école.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Renouvelle sa demande d'un retour à la semaine de quatre jours et invite Mr le Maire à constituer, si nécessaire, un dossier de demande de dérogation auprès de la direction académique de Saint-Brieuc.**

INFORMATIONS DIVERSES

- Le SMAM a été dissous. La compétence GEMAPI a été prise par Dinan Agglomération. La nouvelle convention inclut la digue de Bellenray.
- Un inventaire de l'état des ponts et fossés a été réalisé par les agents techniques.
- Des panneaux STOP, route de St Potan, vont être installés.
- La route de la clôture a été gravillonnée.
- Les travaux sur le chemin de la Ville Chouan sont terminés.
- Une demande de servitude de passage a été faite dans le cadre de l'installation de la nouvelle clinique Velleda / Clinéa à Plancoet. Le chemin est communal. Le dossier doit être complété.
- Le financement au titre du contrat de territoire pour l'opération du plateau multisports a été encaissé pour un montant de 44 445 €.
- Un point a été fait le 6 janvier avec Dinan Agglomération et le promoteur pour le terrain entre la rue de la Tourelle et le rue des Prévayes. 6 terrains sont prévus.
- Le PLUI va être voté lundi prochain, le 27 janvier, en conseil communautaire.
- Les travaux au cimetière sont quasiment terminés : cavurnes – ossuaire
- Dossier St Loyol : Un recours gracieux a été formulé à la suite d'un refus de permis de construire. Suite à de nombreux échanges avec Dinan Agglomération, ce refus a été retiré et le permis a été accordé.

- Une convention est en cours avec le club de foot de Plancoët pour définir les conditions d'utilisation du terrain des sports.
- Une fontaine à eau a été commandée pour l'école.
- Un point a été fait avec l'épicier concernant les panneaux publicitaires et les loyers.
- Une intervention a été réalisée sur la toiture de l'église du Vieux Bourg.
- Une remise aux normes électriques a été réalisée au bar.
- Le siège social « Arguenon Sport Secours et Sauvetage » initialement à l'adresse du camping de st Lormel est désormais sur Corseul.
- Le compte-rendu du Projet Alimentaire Territorial de Dinan Agglomération a été transmis aux élus.
- Le Comice agricole aura lieu le 5 septembre 2020 à Plélan-le-Petit.
- Une réunion du conseil municipal pour l'approbation du compte administratif 2019 est prévue le 9 mars à 19h.
- Le 19 mars aura lieu la commémoration de la Guerre d'Algérie.
- Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.
- L'Amicale Laïque organise un repas le 8 février 2020.
- Une Fête de l'âne au château de l'Argentaye est en cours d'organisation pour le 26 juillet 2020 par une association de Créhen.

QUESTIONS DIVERSES

Bernard LETORT signale que l'association Amitié et Partage cherche un local pour se réunir. La commune met à disposition un local de stockage et du matériel.

Paul LA DROITTE demande des nouvelles de l'avenir du Club de l'espoir. L'assemblée générale annuelle a eu lieu mais aucun bureau n'a été élu ou réélu. Une assemblée générale extraordinaire est prévue le 4 février.

Prochain conseil municipal : vendredi 28 février 2020 à 20h
La séance est levée à 21h46.

| | | | | | | |
|------------------|--------------------|---------------------|--|-------------------|--|---|
| Claude RIGOLE | Henri BREHINIER | Sylvie GUILLOTIN | Josiane ROBISSOUT | AILLET Louis | BOUAN Chantal | BROCHARD Gwenaëlle <i>Absente</i> |
| COLLET Céline | DAUNAY Loïc | LA DROITTE Paul | LEBORGNE Régine <i>Absente</i> | LETORT Bernard | MENIER Mireille <i>Absente</i> | NEUTE Françoise <i>Absente</i> |